



Shell Canada refuse les cartes d'essence prépayée délivrées par des entreprises de gestion de parcs

Le 18 septembre 2007

Shell Canada a avisé PHH qu'elle refuse à l'heure actuelle toutes les cartes d'essence **prépayée** délivrées par des entreprises de gestion de parcs.

En conséquence, vous êtes prié d'éviter d'utiliser les cartes d'essence **prépayée** dans les stations-services Shell jusqu'à nouvel ordre. Cela ne concerne que l'essence **prépayée**. Les transactions habituelles effectuées à l'aide de la carte PHH ne sont pas concernées.

Si vous avez des questions, communiquez avec votre équipe de compte de PHH.